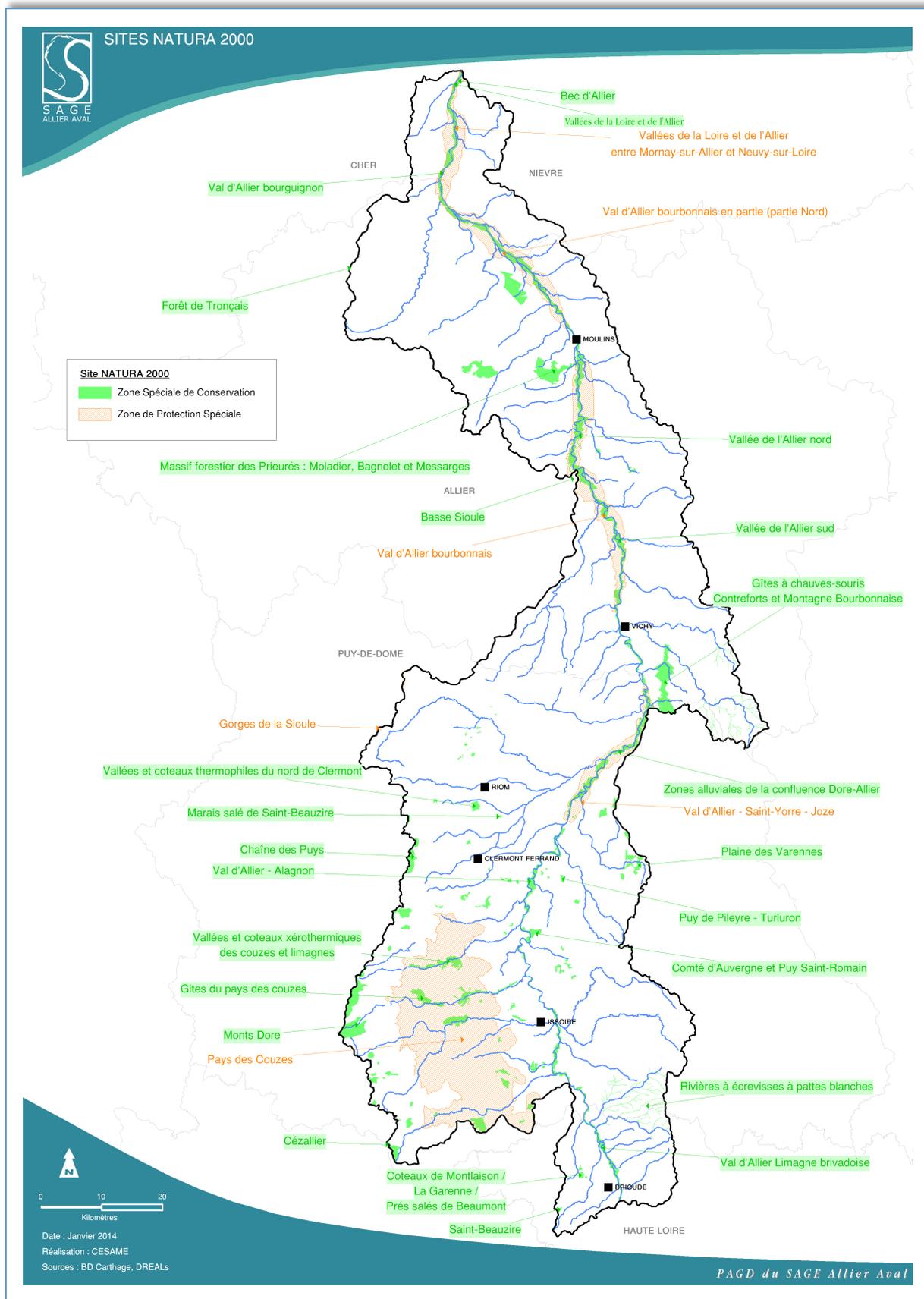


Carte 17 : Autres espaces naturels remarquables



Carte 18 : Sites Natura 2000

■ Les sites Natura 2000

30 sites Natura 2000 sont présents au sein du périmètre du SAGE Allier aval.

- 4 Zones de Protection Spéciales (ZPS),
- 26 Zones Spéciales de Conservation (ZSC, Sites d'Importance Communautaire (SIC)).

4 de ces sites (3 SIC et 1 ZPS) concernés de manière très marginale par le périmètre, n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation.

43 % des sites Natura 2000 (13 SIC) sont entièrement inclus dans le périmètre du SAGE et 23 % des sites Natura 2000 sont concernés pour plus de la moitié de leur surface par le SAGE.

Les Zones Spéciales de Conservation ou Sites d'Importance Communautaire

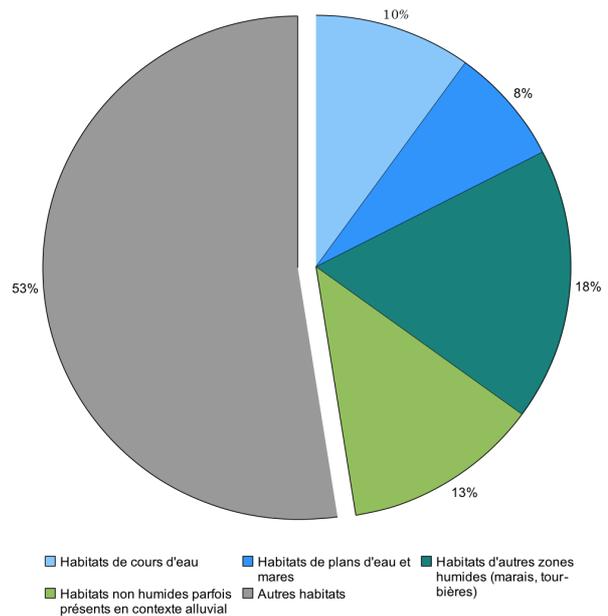
26 Sites d'Importance Communautaire ou Zones Spéciales de Conservation occupent une surface totale de 241,2 km² au sein du périmètre du SAGE Allier aval, soit environ 3,6 % de ce dernier.

✓ *Les habitats d'intérêt communautaire*

(cf. § V.4. -)

D'après les Formulaires Standards de Données, 40 habitats d'intérêt communautaire ont été recensés au sein des sites Natura 2000 concernés par le SAGE Allier aval. 13 habitats, soit 36 %, sont des habitats liés aux cours d'eau, aux plans d'eau, ou aux zones humides, et 5 habitats (13 %) sont parfois présents en contexte alluvial. Au total, ce sont 49 % des habitats d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 qui ont un lien direct ou indirect avec les milieux aquatiques et humides et avec le fonctionnement des cours d'eau.

Habitats d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 du SAGE Allier aval



Les principaux habitats d'intérêt communautaire présents sont les forêts alluviales (91E0* et 91F0), les végétations des vases exondées des bords de plans d'eau ou de cours d'eau (3130, 3270) et les mégaphorbiaies (6430). Il faut également signaler la présence de 4 habitats d'intérêt communautaire liés aux tourbières (7110, 7120, 7140 et 91D0) et l'existence de 7 sites avec des prés salés intérieurs (1340).

✓ **Les espèces d'intérêt communautaire**

(cf.§ V.4. -)

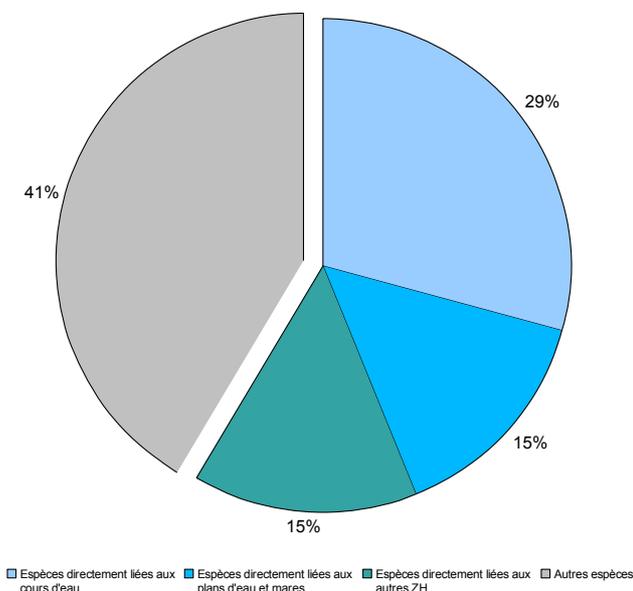
D'après les Formulaire Standards de Données, 40 espèces d'intérêt communautaire sont présentes au sein des sites Natura 2000 concernés par le SAGE Allier aval. 24 espèces sont directement liées aux cours d'eau, plans d'eau ou aux zones humides.

Ces espèces représentent jusqu'à 59 % des espèces d'intérêt communautaire recensées au sein du périmètre du SAGE. 29 % sont des espèces inféodées aux cours d'eau dont 6 poissons et 1 mollusque aquatique.

Les espèces les plus fréquentes au sein des sites Natura 2000 du périmètre du SAGE sont pour les cours d'eau : le Saumon, la Loutre et le Castor,

- pour les plans d'eau et mares : le Triton crêté
- pour les autres zones humides : l'Agrion de Mercure.

Espèces d'intérêt communautaire des SIC du SAGE Allier aval



Les Zones de Protection Spéciale

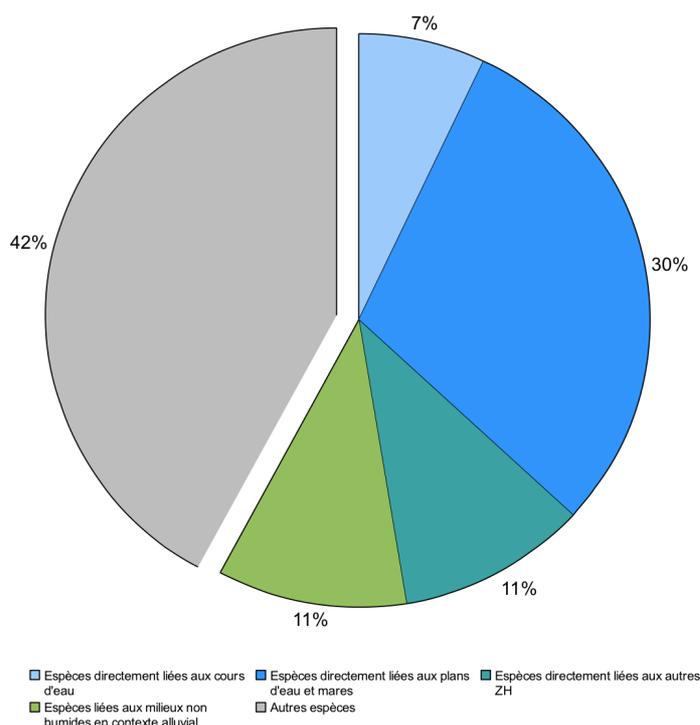
4 ZPS totalisent une surface de 732,5 km², soit 10,9 % du périmètre du SAGE. 3 ZPS occupent notamment les vallées alluviales de l'Allier et de la Loire.

✓ **Les espèces d'intérêt communautaire**

(cf.§ V.4. -)

D'après les Formulaire Standards de Données, 57 espèces nicheuses, 56 espèces hivernantes et 124 espèces migratrices ont été observées au sein des ZPS concernées par le périmètre du SAGE.

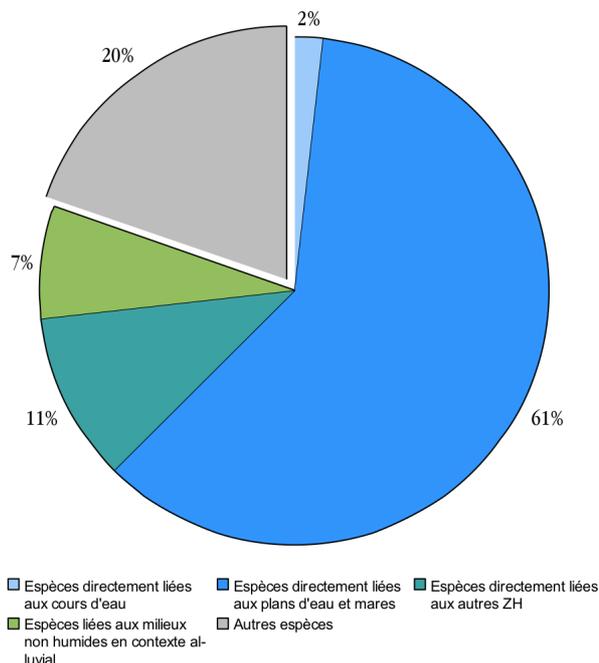
Espèces nicheuses des ZPS du SAGE Allier aval



Parmi les espèces nicheuses, 33 espèces sont liées aux milieux aquatiques et humides, voire aux milieux alluviaux, soit 59 % des oiseaux des ZPS. Les oiseaux liés aux plans d'eau sont notamment les mieux représentés avec plusieurs espèces de canards.

En période d'hivernage, la part des oiseaux d'eau augmente sensiblement et représente 80 % des oiseaux des ZPS du périmètre du SAGE. Ces oiseaux sont principalement des canards et des limicoles qui fréquentent les plans d'eau

Oiseaux en hivernage sur les ZPS du SAGE Allier aval



Synthèse des sites Natura 2000 et lien avec le SAGE Allier aval

Compte tenu de la surface des sites au sein du périmètre du SAGE et du nombre d'espèces présentes dont les exigences écologiques sont liées aux cours d'eau, aux plans d'eau ou aux zones humides, sur les 30 sites Natura 2000 présents :

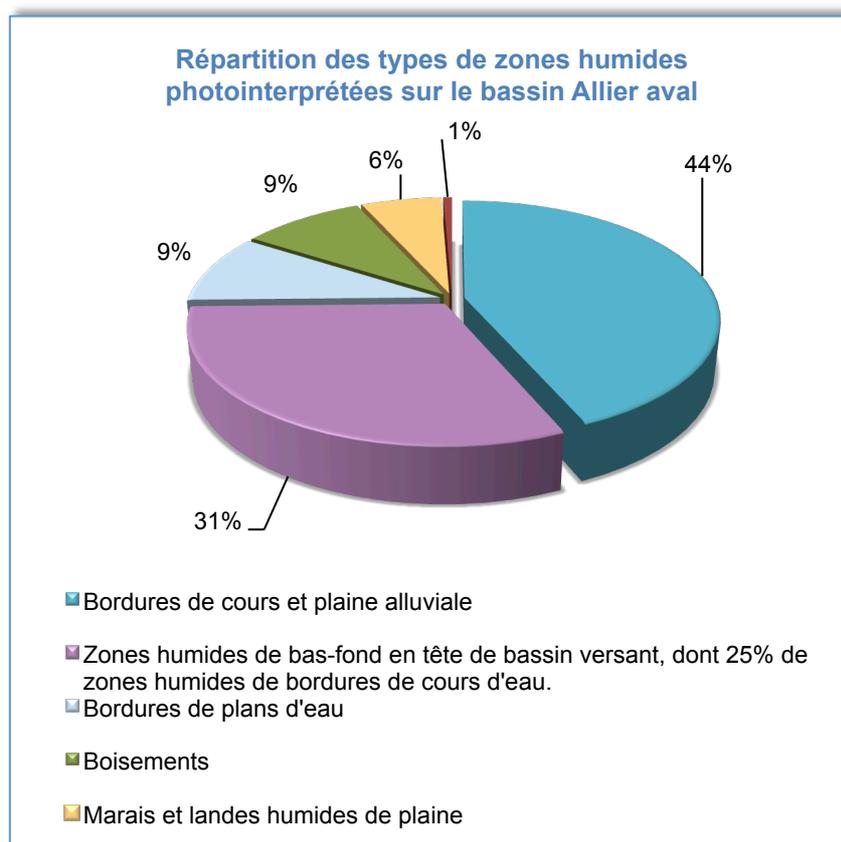
- 11 sites (9 SIC et 2 ZPS) ont un lien fort avec le SAGE : il s'agit essentiellement des grands sites Natura 2000 alluviaux, notamment les sites du Val d'Allier ;
- 9 sites (7 SIC et 2 ZPS) ont un lien modéré avec le SAGE : il s'agit de sites présentant des zones humides importantes en surface et/ou en lien fonctionnel avec le Val d'Allier ;
- 7 sites ont un lien faible avec le SAGE : il s'agit de sites abritant des zones humides ponctuelles, généralement peu importantes au regard de l'ensemble du périmètre.

■ Les zones humides

✓ La situation des zones humides est très contrastée sur le territoire : globalement bien présentes et relativement bien préservées en têtes de bassins versants et en bord d'Allier, les zones humides ont presque disparu dans les vastes plaines agricoles (Limagne en particulier) mais aussi sur l'Allier aval (fortes pressions urbaine et agricole.)

✓ En complément des inventaires des zones humides existants, une étude de pré-localisation des zones humides a été conduite par la CLE en 2012. Elle permet aujourd'hui de disposer d'une connaissance plus précise sur les zones humides et les enjeux associés à l'échelle de l'ensemble du bassin Allier aval. Cette étude a permis par photo aérienne de pré-identifier **9 000 zones humides**.

La plus forte représentation de zones humides est localisée en bordure de cours d'eau (69 % des zones humides photo-interprétées). Les ripisylves occupent plus du quart de ces zones humides bordant les cours d'eau sachant que seules les ripisylves de plus de 30 m de larges ont été identifiées.



Afin de compléter le travail de photo-interprétation aérienne, notamment en zones boisées et urbanisées, des enveloppes de probabilité de présence de zones humides ont été identifiées (= zones où il y a une probabilité plus ou moins forte de présence de zones humides).

Les zones humides pré-identifiées et les enveloppes de probabilité de présence des zones humides telles qu'elles ont été définies n'ont à ce stade aucune valeur juridique (pas de délimitation réglementaire des zones humides).

■ Les cours d'eau

Etat fonctionnel

✓ Les principales sources anthropiques de perturbations des milieux aquatiques sont l'urbanisation et l'activité agricole. Les ouvrages infranchissables et la présence de plans d'eau au fil de l'eau posent également problème sur le bassin.

Les secteurs avec des perturbations fortes sont essentiellement localisés le long de l'axe Allier, en Limagne, et autour des zones urbaines telles que Clermont-Ferrand, Riom, et Issoire.

Les altérations physiques des cours d'eau sont le plus souvent liées à la chenalisation suite à des remembrements agricoles ou des protections hydrauliques importantes dans la traversée des bourgs (enrochements de berges, seuils, rivière « souterraine »).

Les perturbations hydrologiques sont relativement peu importantes sur le périmètre à l'exception de l'Andelot, de la Morge et du Luzeray, avec un niveau de perturbation moyen, et des affluents rive gauche de l'Allier en Haute Loire (la Vendage notamment), avec un niveau de perturbation forte à très forte.

Peuplements piscicoles

Tout le cours de l'Allier est classé en 2^{nde} catégorie piscicole (domaine cyprinicole ou intermédiaire). Certains des affluents sont aussi classés en 2^{nde} catégorie mais la majorité des cours d'eau dans la moitié amont du bassin est classée en 1^{ère} catégorie, avec pour espèce dominante la Truite Fario.

De nombreuses espèces remarquables sont présentes. Parmi elles, le Chabot, le Toxostome et la Bouvière et différentes espèces de poissons migrateurs : saumon, alose, lamproie marine, anguille.



Saumon atlantique